

Heuringhem : AIVES remporte une nouvelle bataille contre la porcherie

PUBLIÉ

LE 15/04/2015

L'Echo de la Lys



L'histoire commence en 2010 quand Aurélie Bridault, agricultrice à Heuringhem, entreprend de délocaliser son élevage porcin pour l'agrandir dans une nouvelle partie du village, par l'intermédiaire de l'EARL Bridault-Chevalier, s'attirant les foudres de l'association AIVES, menée par Jean-Michel Jedraszak, opposé à ce projet. Dès lors, l'association fourbit ses armes et lance une campagne contre la future porcherie, arguant du danger environnemental que représenterait l'arrivée de 4 500 porcs. L'EARL porte plainte en mars dernier pour contester les reproches adressés par AIVES, alors que le chantier est toujours bloqué à l'heure actuelle. Le tribunal de Saint-Omer a rendu son jugement à la fin du mois de mars, déboutant Aurélie Bridault et sa société de la plainte pour violations répétées de la propriété privée et dénigrement de la personne.